

REPUBLIQUE FRANÇAISE **DEPARTEMENT DU CALVADOS**

COMMUNAUTE DE COMMUNES INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations

Conseil Communautaire രെത്രരുതരു

Séance du Jeudi 30 Mars 2023

L'an 2023, le 30 mars à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Vire, lieu habituel choisi pour la tenue de ces séances, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président. donné pouvoir: 10

Les convocations ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers communautaires le 24 mars 2023.

La convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour ont été affichés, à destination du public, sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 24 mars 2023.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Nombre de membres en exercice : 61 Nombre de membres présents : 43 Nombre de membres ayant

Nombre de membres excusés : 2 Nombre de membres absents : 6

Date de convocation : 24 mars 2023

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité le :

1 2 AVR. 2023

et publication par la mise en ligne sur le site internet le :

1 2 AVR. 2023

8 - Domaines de compétences par thèmes

8.8 - Environnement

Objet: Demande de subvention à la Région Normandie - FEDER 2023-2024 - Travaux de restauration de la trame verte et bleue – Programmes « Gestion des Milieux Aquatiques »

		Excusés				
Noms des Conseillers	Présents	* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents	
CONDE-EN-NORMANDIE						
M. Xavier ANCKAERT			M. Pascal DALIGAULT			
Mme Nathalie BOUILLARD			Mme Valérie DESQUESNE			
Mme Catherine CAILLY	Х					
M. Pascal DALIGAULT	Х					
M. Sylvain DELANGE	Х					
Mme Valérie DESQUESNE	Х					
M. Jean ELISABETH	Х					
Mme Najat LEMERAY			Mme Catherine CAILLY			
LA VILLETTE						
M. Daniel BREARD	Х					
PERIGNY						
M. Jean-Christophe MEUNIER	Х					
PONTECOULANT						
Mme Gislaine MARIE	х					

	Excusés						
Noms des Conseillers	Présents	* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents		
SAINT-DENIS-DE-MERE							
M. Manuel MACHADO	Х						
			1.				
TERRES-DE-DRUANCE			Î .	1	х		
M. Jean TURMEL					^		
BEAUMESNIL							
M. Gilles PORQUET			M. Jean-Claude RUAULT				
CAMPAGNOLLES							
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	х						
LANDELLES-ET-COUPIGNY							
M. Denis JOUAULT	X			T	T		
LE MESNIL-ROBERT	1	T		1	ľ		
M. Jean-Claude RUAULT	Х						
NOUES-DE-SIENNE							
Mme Coraline BRISON-	х						
VALOGNES	^						
M. Olivier JEANNEAU	Х						
Mme Colette JOUAULT	Х						
Mme Bernadette LEROY	Х		h				
M. Georges RAVENEL			Mme Coraline BRISON- VALOGNES				
			VALOUILES		1		
PONT-BELLANGER		T		1	T		
M. Jean-Pierre MURIER	Х						
SAINT-AUBIN-DES-BOIS							
M. Maurice ANNE				Х			
CAINITE MARIE OUTRE LIEAU							
Mme Catherine GARNIER	Х		1		1		
Mille Catheline CARVILIX		1					
SOULEUVRE-EN-BOCAGE				-			
Mme Annick ALLAIN	Х			1	-		
M. Alain DECLOMESNIL	X			1			
M. Régis DELIQUAIRE	X				-		
M. Didier DUCHEMIN	X		NA Alain DECLORATORU		-		
M. Marc GUILLAUMIN	V		M. Alain DECLOMESNIL				
M. Francis HERMON Mme Marie-Line LEVALLOIS	X						
M. Eric MARTIN					X		
Mme Natacha MASSIEU					X		
Mme Sandrine SAMSON	-				X		
Mme Cyndi THOMAS	<u> </u>				X		
VALDALLIERE					4		
M. Jean-Paul ANGENEAU	Х						
M. Frédéric BROGNIART	Х						
Mme Caroline CHANU			M. Serge COUASNON				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	Х						
M. Gilles FAUCON	Х						
Mme Brigitte MENNIER			M. Gilles FAUCON		-		
Mme Sabrina SCOLA	Х						

Noms des Conseillers	Excusés						
	Présents	* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents		
VIRE NORMANDIE							
M. Marc ANDREU SABATER	Х						
Mme Marie-Noëlle BALLÉ	х						
M. Lucien BAZIN	х						
Mme Marie-Ange CORDIER	х						
M. Serge COUASNON	х						
Mme Nicole DESMOTTES	х						
Mme Sylvie GELEZ	х						
M. Corentin GOETHALS	х						
Mme Catherine MADELAINE			M. Régis PICOT				
M. Gilles MALOISEL	х						
M. Pascal MARTIN	х						
M. Gérard MARY			Mme Valérie OLLIVIER				
Mme Marie-Odile MOREL					Х		
Mme Valérie OLLIVIER	X						
M. Régis PICOT	X						
Mme Jane PIGAULT	X						
Mme Annie ROSSI	х						
M. Guy VELANY				Х			
TOTAL	43	0	10	2	6		
Nombre de Membres en exercice		61					
Nombre de conseillers présents		43					
Quorum			31				
Nombre de votants (conseillers présents +			53				

Mme Valérie DESQUESNE, Vice-Présidente en charge des affaires liées aux Petit et Grand Cycles de l'Eau, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Le 16 décembre 2021, l'Intercom de la Vire au Noireau a signé avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) un Contrat Territorialisé Eau et Climat dans lequel la collectivité s'est engagée à mettre en œuvre des actions de préservation des milieux aquatiques sur la période 2022-2024.

A ce titre, l'Intercom de la Vire au Noireau met en œuvre un programme de restauration de la Vire-Moyenne et des cours d'eau du bassin de la Souleuvre, et un programme de travaux bocagers pour lutter contre le ruissellement de l'eau et l'érosion des sols. Dans le cadre du contrat, ces programmes sont soutenus financièrement par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Depuis 2022, la Région Normandie, au travers des fonds européens FEDER/FSE, aide les maîtres d'ouvrages publiques pour financer des travaux de restauration de la trame Verte et Bleue. Les programmes de restauration de cours d'eau et de travaux bocagers à rôle hydraulique sont donc éligibles à ces financements.

Dans le but de caler ces subventions sur la même période que le Contrat Territorialisé Eau et Climat de l'AESN, il est envisagé d'intégrer dans cette demande d'aide :

- La Tranche 3 (2023-2024) et la Tranche 4 (2024-2025) du programme de restauration de la Vire Moyenne et des cours d'eau du bassin de la Souleuvre,
- La Tranche 2023-2024 et la Tranche 2024-2025 du programme de travaux bocagers pour lutter contre le ruissellement de l'éau et l'érosion des sols,

Ainsi, le plan de financement de ces actions serait décomposé de la manière suivante :

Programme d'actions	Tranche	Financeurs	Taux d'aide	Montant de l'aide en Euros TTC	Montant total en Euros TTC	Montant total des travaux	
				2642161			
Programme de restauration de la	Tranche 3			49,040 €	330.265 €		
Vire Moyenne et				16.519.6			
des cours d'eau du bassin de la Souleuvre	Tranche 4	Agence de l'Eau Seine Normandie	80%	260 550 €			
		Région Normandie (FEDER)	15%	48 853 €	325 688 €		
Codicavio		Maître d'ouvrage	5%	16 284 €		005.050.6	
	Programme de avaux bocagers Tranche 2023-2024	Agence de l'Eau Seine Normandie	80%	84 000 €		<u>865 953 €</u>	
travaux bocagers pour lutter contre le ruissellement de l'eau et l'érosion		Region Normandie (FEDER)	1596	15 750 €	105 000 €		
		Maître d'ouvrage	5%	5 250 €			
	Tranche	Agence de l'Eau Seine Normandie	80%	84 000 €			
		Région Normandie (FEDER)	15%	15 750 €	105 000 €		
400 3013	2024-2023	Maître d'ouvrage	5%	5 250 €			

Dans le but d'accompagner les maîtres d'ouvrages dans la mise en œuvre de ces programmes de travaux, le dispositif d'aides FEDER piloté par la Région Normandie intègre une Option de Coût Simplifié (OCS) au projet. Cette OCS correspond à un forfait de 20% du montant total des travaux que l'on ajoute pour prendre en charge l'animation liée à la mise en œuvre de ces travaux (missions des techniciens).

Ainsi le plan de financement global de cette demande d'aide est le suivant :

	Plan de fi	nancement final	du projet	
Structure	Taux de participation	Montant des travaux en Euros TTC	OCS = 20% des travaux = 173 190,60 Euros	Montant total de l'aide Région-FEDER
Région Normandie - FEDER	15%	129 893 €	25 979 €	155 872 €
Agence de l'Eau Seine Normandie	80%	692 762€		
Maître d'ouv rage	5%	43 298 €		
TOTAL	100%	865 953 €		

Lors de la réunion du 2 mars 2023, les membres de la commission « Grand et Petit Cycle de l'Eau » ont approuvé le contenu de cette demande d'aide ainsi que le plan de financement correspondant.

Ainsi, suivant les avis favorables de la commission « Petit et Grand Cycle de l'Eau » réunie le 2 mars 2023 et du Bureau communautaire réuni le 6 mars 2023, il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver le contenu de cette demande d'aide ainsi que le plan de financement correspondant,
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter des subventions auprès de la Région Normandie, autorité de gestion des fonds FEDER/FSE, pour la réalisation de ce programme d'actions, et à signer tous les documents y afférents.

		VO	TE		
		Vote ordinaire à	main levée :		
Pour:	53	Contre :	0	Abstentions:	0
☐ Adopté	à la majorité	⊠ Adopté à	à l'unanimité	☐ Non adop	té

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits Au registre suivent les signatures.

Le secrétaire de séance M. Corentin GOETHALS Le Président,

M. Marc ANDREU SABATER